

Secrétaire général
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec)
H3A 1X6

ocpm@ville.montréal.qc.ca

Tél. : (514) 872-3568

- Projet de règlement : P-03-106 (CO92-03386)
- Projet de développement résidentiel sur l'emplacement de l'ancienne usine LAVO (quadrilatère Ontario, LaFontaine, Joliette et Nicolet) – Arrondissement de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve.
- Projet présenté par Micheline Bourgeois pour les membres fondateurs et les futurs membres de la coopérative d'habitation Jolie-Fontaine d'Hochelaga.

Mardi, le 3 décembre 2002, le Comité B.A.I.L.S. d'Hochelaga-Maisonneuve, de concert avec le GRT - Bâtir son Quartier, tenait une réunion en vue de la sélection de membres fondateurs pour une nouvelle Coopérative d'habitation à être construite sur les terrains de l'ancienne usine LAVO.

Un groupe de 13 personnes fut sélectionné et la première réunion des membres fondateurs eut lieu le 17 décembre 2002, dans les locaux du Comité B.A.I.L.S. avec le support du GRT – Bâtir son Quartier.

À cette réunion, un conseil d'administration provisoire fut élu, parmi les membres fondateurs. S'en est suivi, la signature de divers documents à être déposés au Service de l'habitation de la Ville de Montréal. Les participants ont aussi pu prendre connaissance des plans de la coopérative, tel que proposés par l'architecte, leur donnant une idée approximative des futurs lieux.

Depuis ce jour, des réunions ont été tenues au rythme d'une par mois afin de structurer le groupe et d'informer les membres des développements qui surviennent régulièrement dans le dossier que ce soit au niveau de la décontamination du terrain, des plans proposés par l'architecte, de la rencontre avec l'Office de consultation publique de Montréal, etc.

Avec ces bases bien assises et afin de s'identifier à un projet spécifique, les membres ont procédé au choix d'un nom pour la coopérative.

Treize (13) noms furent proposés par les 13 membres fondateurs et après vote, c'est le nom Coopérative d'habitation Jolie-Fontaine d'Hochelaga qui fut choisi.

Provenant du nom des rues convergentes Joliette et Lafontaine, là où la coopérative sera construite, il fut proposé d'ajouter un trait d'union pour remplacer les dernières lettres de « Joliette » et les premières de « Lafontaine » pour former le nom de la coopérative « Jolie-Fontaine d'Hochelaga ».

Ce nom fut perçu par les membres de différentes façon : lorsque l'on pense à une fontaine, on imagine toujours une sculpture d'où s'échappe un filet d'eau, le tout surplombé soit d'un papillon multicolore ou de quelques petits oiseaux qui viennent s'abreuver. L'eau illustre souvent la naissance, le baptême; il illustre aussi la joie et la vie. Le papillon ou les petits oiseaux illustrent la douceur et la paix.

De façon plus subconsciente, un rapprochement se fait presque automatiquement avec la source qui coule au milieu de nulle part et qui sert de refuge aux animaux; elle est le centre de la vie.

Ainsi, les membres ont relié ces expressions à leur nouvelle coopérative; elle sera la naissance d'une vie meilleure; elle sera le refuge tant attendu pour leur famille; elle sera le début d'un changement profond qui les impliquera ainsi que toute la communauté; elle sera le havre de paix tellement recherché.

Les membres ont hâte d'habiter leur nouveau logement. Ils rêvent déjà de la luminosité qui va envahir les pièces par les grandes fenêtres, de la propreté de la salle de toilette et des robinets qui vont fournir l'eau chaude et froide à profusion, de la chaleur contrôlable des plinthes électriques en saison froide, des lieux de rangement plus spacieux, de la cour arrière gazonnée à laquelle ils auront accès, des voisins avec lesquels ils vont partager la gestion de « leur château » et des balcons sur lesquels ils vont prendre l'air frais durant les belles soirées d'été.

Ils ont hâte d'être non seulement locataires mais aussi collectivement propriétaire et responsable de leurs immeubles d'habitation.

En d'autres mots : nous, futurs locataires de la Coopérative d'habitation Jolie-Fontaine, avons hâte d'habiter notre coopérative sans crainte d'être évincé de notre logement pour cause de conversion en condos et sans crainte d'augmentations de loyers sauvages. Nous avons hâte de vivre en toute sécurité avec nos familles dans un logement décent et de grandeur adéquate.

Seule ombre au tableau : la lenteur du processus ... la décontamination qui s'étire, les modifications aux plan d'urbanisme, les autorisations qui se font attendre, etc.

Nous espérons que bientôt, cette lenteur soit chose du passé pour qu'enfin, la construction de la coopérative puisse débuter et qu'à ce moment, nous puissions entamer notre nouvelle vie.....dans la Jolie Fontaine!